



Parc des industries
ARTOIS-FLANDRES

Exemple du Parc des industries Artois-Flandres

Arnaud Lecourieux, Responsable Environnement

Lille

30 Septembre 2014



Les missions du SIZIAF

- Comité syndical: 49 élus représentant les 2 agglomérations
- Le SIZIAF a été créé pour:
 - Aménager
 - Commercialiser
 - Gérer

**Le Parc des industries
Artois-Flandres**

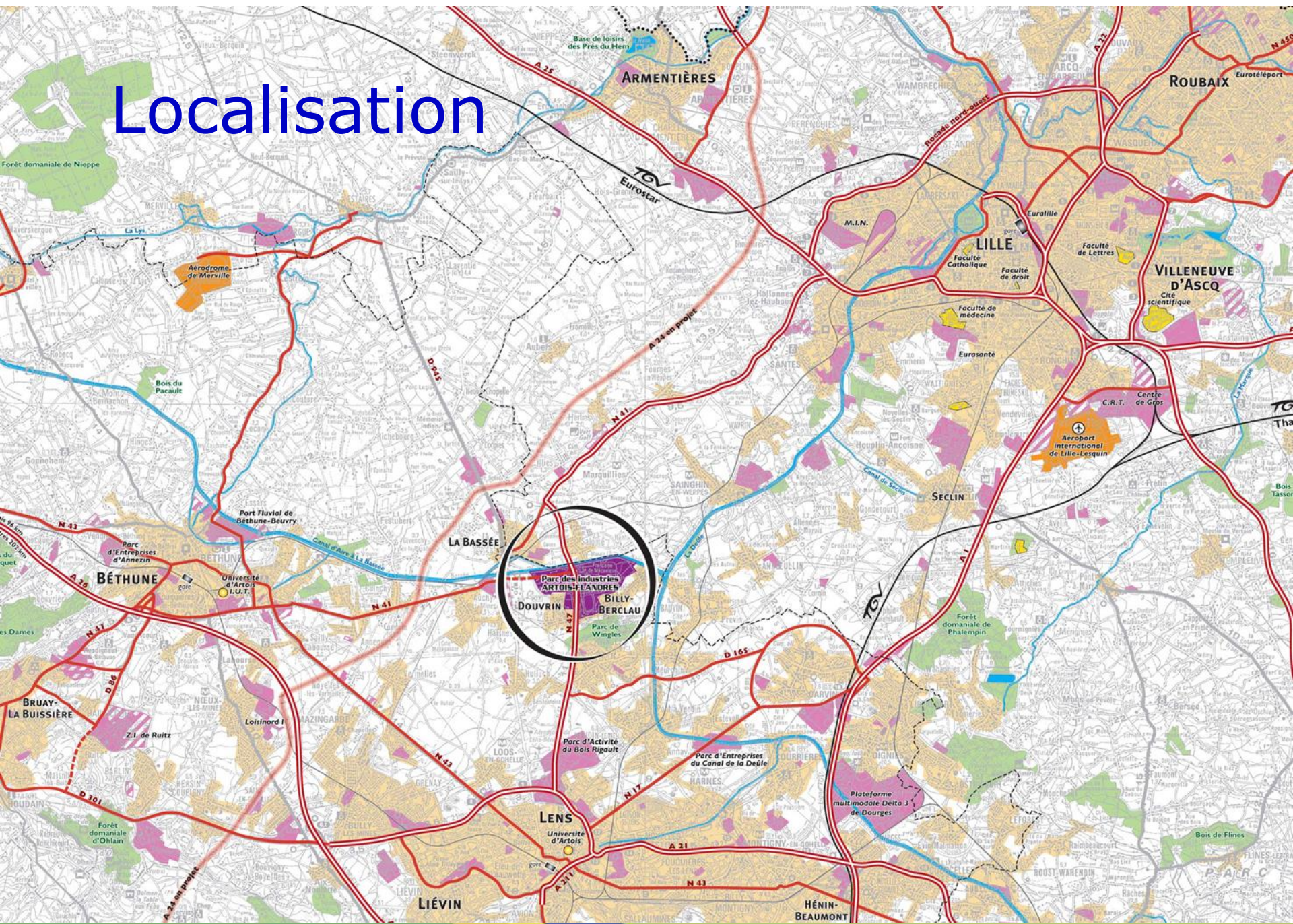


Le Parc des industries Artois-Flandres

- Superficie : 460ha
- 70 entreprises
- ~ 5500 salariés
- Spécificité industrielle
- ~100ha à commercialiser (limites Est et Ouest du Parc des industries)

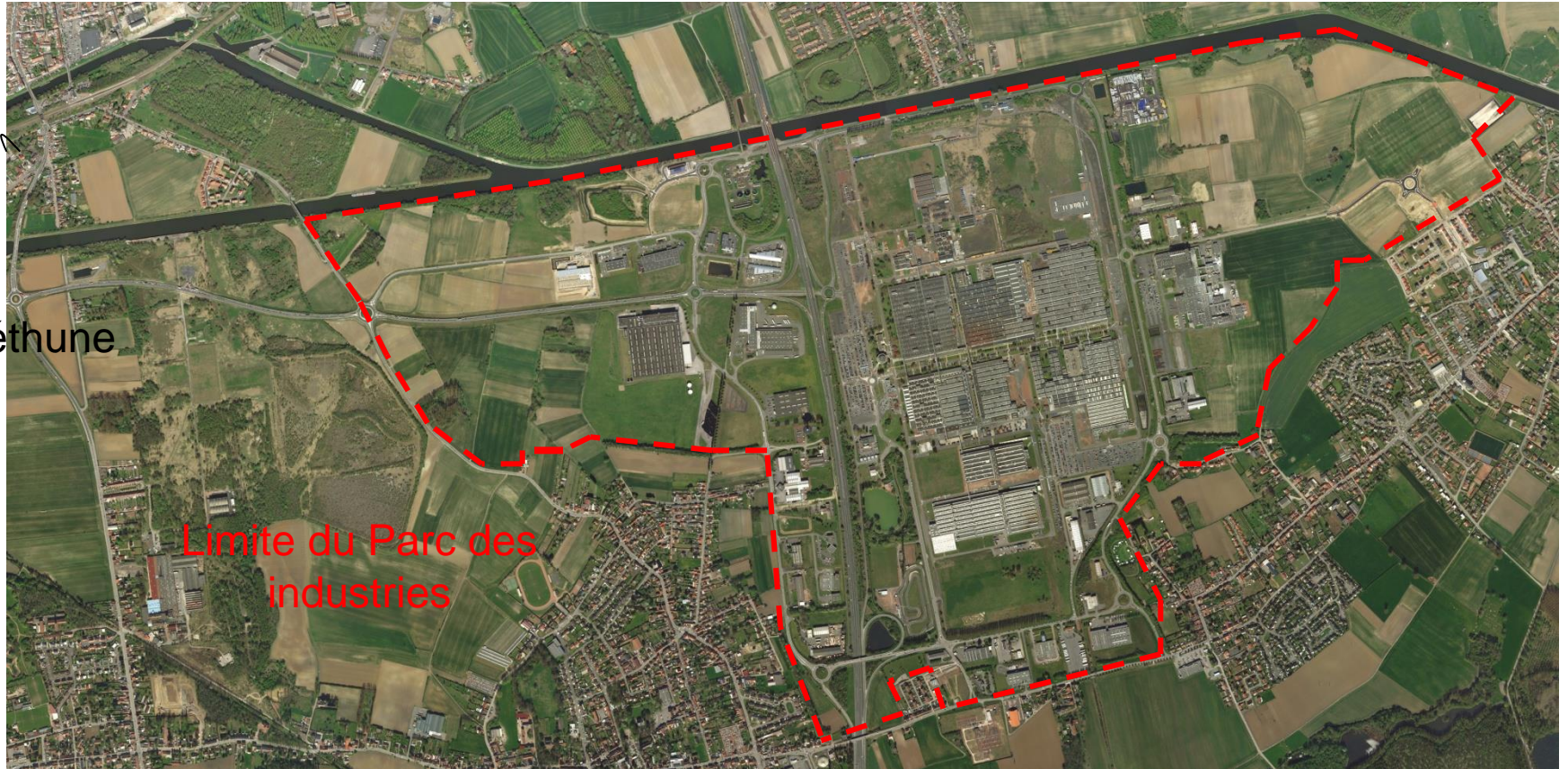
	
Française de Mécanique	
	
Draka	
	
Sefar Fyltis	
	
Prowell	
	
Aquarèse	

Localisation



Le Parc des industries Artois-Flandres

Lille



Béthune

Lens

Historique de l'aménagement

- Le Parc a été créé pour accueillir 1 entreprise (Française de Mécanique) fin des années 60.
- Position centrale et implantation progressive en périphérie de l'entreprise.
- Une forme urbaine impactante: 560ha (initial) entièrement dédiés à l'activité industrielle
- Le Parc a été conçu comme un quartier à part des villes – renfermé sur lui-même, protégé / caché par des buttes paysagères
- Le Parc a été conçu pour la voiture – sans voiture difficile de venir travailler.



Un aménagement et une gestion respectueuse de l'environnement

- Début de la démarche dans les années 80 avec l'amélioration de la qualité paysagère et architecturale.
- Consolidation progressive pour aboutir à la certification ISO 14001 en 2004.



Le Plan de Déplacement Entreprise

- Etude en partenariat avec le **SMESCOTA** (Syndicat Mixte du SCOT de l'Artois):
- Volonté partagée de réduire l'impact environnemental et les nuisances des déplacements.
- Volonté du SIZIAF d'améliorer l'accessibilité à l'emploi



Les pratiques de déplacements

- Une proximité géographique:
 - 58% des salariés habitent à moins de 12km
 - **26% à moins de 5km.**
- Le trajet domicile-travail moyen est de 17km,
- La voiture est le mode de déplacement habituel pour **91% des salariés,**
- **63% des salariés** utilisant la voiture individuelle estiment ne pas avoir d'alternatives.
- **21%** des salariés pratiquent déjà le **covoiturage**



Déploiement de voies douces

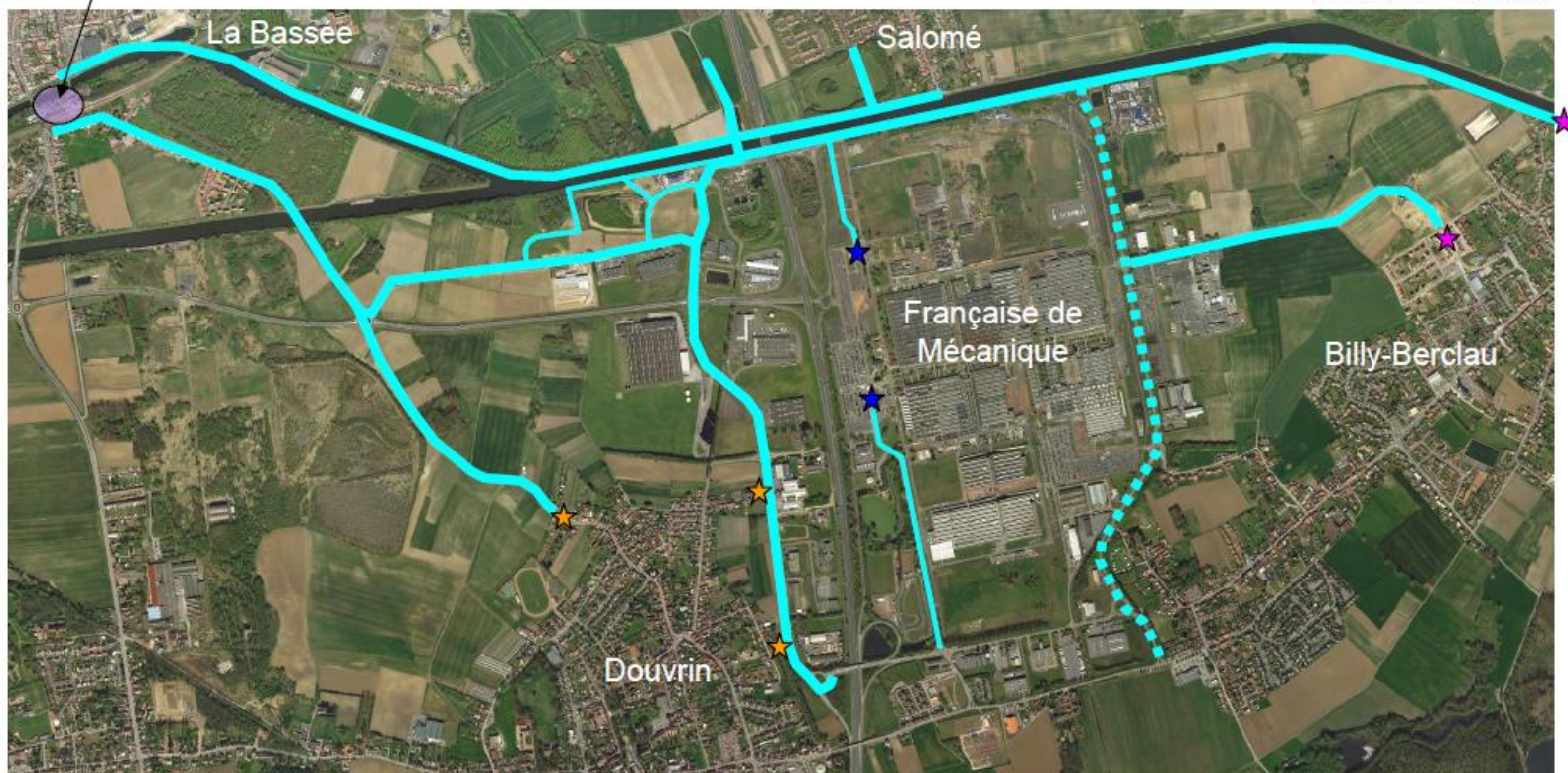
- Réalisation de pistes mixtes piétonnes et cyclables sécurisées de la voirie principale.
- 2014: Plus de 9km de voies douces aménagées.
- Création de liens avec les villes, le Parc devient plus perméable
- Volonté d'ouverture du Parc – plusieurs usages possibles



Aménagements cyclables du Parc des industries Artois-Flandres



Gare SNCF
La Bassée



★ Accès piétons / cyclistes - Douvrin

★ Accès piétons / cyclistes – Billy-Berclau

★ Accès piétons / cyclistes – FM

— Aménagements cyclables (ou assimilés)

- - - Aménagements cyclables – réalisation en 2013

Faciliter le covoiturage – site internet

Rechercher un trajet

Saisir une ville ou un code postal

Depart:

Arrivée:

Valider

Vous pouvez préciser :

Rôle : Conducteur Passager

Type : Régulier Occasionnel

Autres recherches :

- Par ville
- Par date
- Par catégorie

Eco-calculatrice

Eco-Citoyen

Trajets sur le territoire

Béthune

S.I.Z.I.A.F.

Nce les-Mines

C.H.L.

Carvin

Delta 3

Hénin-Beaumont

Liévin

Lens

Vers Lille

Vers Paris

Vers Arras

Gratuit depuis un poste fixe
0805 160 062

Espace membre

Identifiant ou courriel

.....

Mot de passe perdu ?

Pas encore inscrit ?
Devenez membre en remplissant le formulaire d'inscription et trouvez ensuite des partenaires pour partager vos trajets

Espace entreprise

Vous êtes salarié d'une **entreprise partenaire** ?

Accédez directement au service de covoiturage PDE (Plan de Déplacement Entreprise) et covoiturez entre collègues :

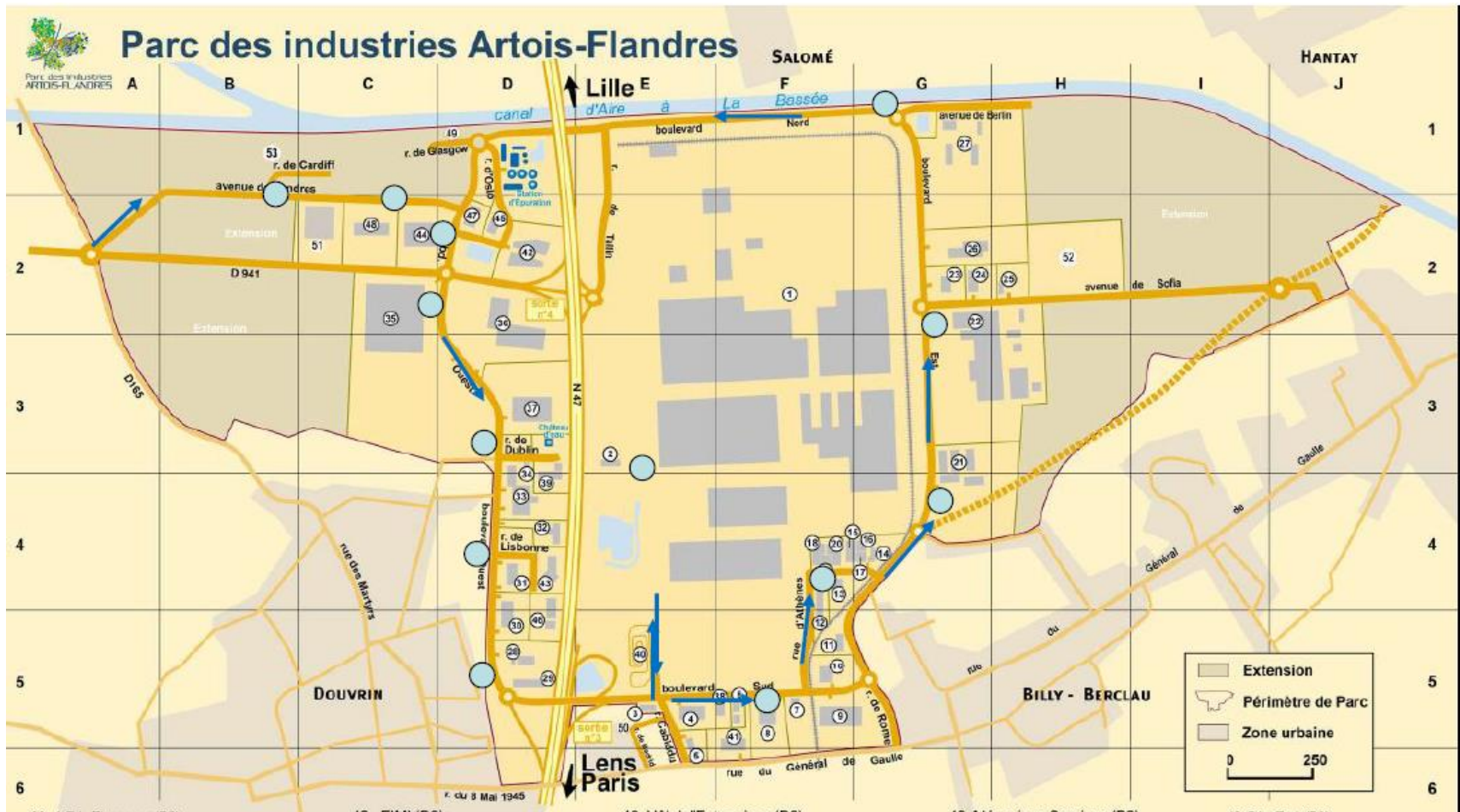
Code

Vous êtes une entreprise ?

> DEMANDEZ VOTRE CODE !

Le covoiturage consiste à **partager son véhicule** avec d'autres usagers pour effectuer tout ou partie d'un trajet et par là même optimiser le transport en voiture. Ce système permet donc de diminuer le nombre de voitures en circulation avec des conséquences évidentes en termes de **protection de l'environnement**.

Navette gare de La Bassée



Les résultats obtenus

- Alternatives au tout voiture aujourd'hui créées
- Maillage principal du Parc avec les pistes cyclables
- Multiplication des points d'accès au Parc – plus de perméabilité; raccourcis les trajets même pour les riverains
- Mise en place d'une offre TC adaptée à une zone d'activité (navette).



Les difficultés rencontrées

- Le SIZIAF est compétent uniquement sur le Parc; pas de compétence transport.
 - Ex: mise en place de la navette par l'AOT
- Multiplicité des acteurs / interlocuteurs: AOT, mairies, les 2 CG, LMCU, VNF
- Absence de continuité de l'aménagement – les pistes cyclables s'arrêtent aux limites du Parc
- Actions locales qui espèrent induire des changements au-delà des limites du Parc



Merci pour votre attention...

Arnaud LECOURIEUX,
Responsable environnement du SIZIAF

lecourieux@siziaf.com

www.parcdesindustries.com